

Appel à communications

RT 15 Sociologie de la jeunesse

7^{ème} Congrès de l'Association française de sociologie
3 au 6 juillet 2017, Université d'Amiens

La question du pouvoir est au cœur de plusieurs axes de réflexion des sociologies de la jeunesse, notamment lorsqu'elles traitent de l'engagement ou de la mobilisation des jeunes (quel pouvoir des jeunes sur leur avenir, sur leurs conditions de vie, sur les politiques menées en leur nom ?). Mais les formes de participation auxquelles les jeunes sont appelées, lorsqu'elles n'émergent pas spontanément, sont une partie non négligeable des nouvelles politiques publiques à leur égard, autour de la citoyenneté, de la valorisation de l'engagement (souvent en lieu et place du déficit d'emplois disponibles pour certaines franges de la jeunesse). Ainsi, travailler sur le pouvoir des jeunes consiste à la fois à interroger ce pouvoir et celui des institutions qui accompagnent les formes d'engagement et de mobilisation des jeunes (axe 1), mais aussi à comprendre sur quelles expertises, quelles formes de savoir se fondent ces politiques publiques (Axe 2). De manière générale, le pouvoir qui s'exerce sur la jeunesse est indissociable de formes de savoir guidant l'action. Enfin, partant du constat selon lequel certaines manières de parler de la jeunesse ou de la constituer en objet des politiques publiques impliquent une analyse renouvelée, nous avons fait le choix de consacrer un axe à part entière (Axe 3) à l'adolescence. En effet, catégorie floue, relevant à la fois de catégorisations institutionnelles, psychologiques, médicales, voire sociologiques, l'adolescence (et les adolescent·e·s) constitue un théâtre d'expérimentation des formes de pouvoir et de savoir exercées par les institutions (notamment les institutions sanitaires et éducatives). Afin de comprendre cette focalisation sur l'adolescence et les formes de savoir/pouvoir associées, nous explorerons lors du congrès les différentes façons dont les sociologues peuvent (ou non) se saisir de la notion et en tirer parti.

Axe 1 : Pouvoir des jeunes, pouvoir sur les jeunes

Cet axe propose d'analyser les engagements juvéniles sous l'angle du pouvoir que les jeunes tentent d'exercer au travers des diverses modalités qu'ils et elles privilégient, ou du pouvoir que les collectifs et les institutions publiques leur laissent prendre. Leurs engagements se déploient au sein d'espaces d'action (Mathieu, 2012) plus ou moins repérables. D'un côté, l'espace des mouvements sociaux correspond aux mouvements portés par les jeunes (jeunesse scolarisée, mais aussi jeunesse des quartiers populaires) et aux mouvements plus généraux et intergénérationnels. Ces mobilisations reflètent des crispations dans les rapports sociaux et vis-à-vis des institutions. Elles révèlent également un sentiment d'incertitude d'une grande partie des jeunes à l'égard de leur avenir, dont les enjeux ne sont pas identiques selon les classes sociales, le genre, le lieu d'habitation, l'origine ethnique. De l'autre, l'espace des collectifs d'engagement englobe le militantisme et le bénévolat au sein des associations, des partis politiques et des syndicats, mais aussi au sein de collectifs plus informels. S'y déploient des pratiques hétérogènes qui illustrent des évolutions plus globales des modalités d'engagement (Ion, 2012). À ces deux espaces s'ajoute l'espace de l'action publique qui s'est progressivement construit autour de la prise en charge par les pouvoirs publics de la question de la citoyenneté des enfants et des jeunes. En témoigne le développement de politiques de citoyenneté dans les secteurs de l'éducation et de la jeunesse aux différents échelons territoriaux (Becquet, 2012 ; Loncle, 2008). Ces trois espaces sont à l'origine d'expériences spécifiques, mais aussi complémentaires, contradictoires ou en tensions qui peuvent susciter des engagements ou des

désengagements (Becquet, 2014 ; Gallant, Garneau, 2016 ; Pleyers et Capitaine, 2016). Pourtant, les pratiques des jeunes font l'objet de discours relativement disqualifiants, en particulier lorsqu'ils et elles appartiennent aux minorités victimes de discriminations institutionnelles (Marlière, 2008). D'ailleurs, les jeunes constituent la catégorie de la population sur laquelle l'injonction à participer pèse le plus. Par exemple, l'impératif de la citoyenneté et le rapport des jeunes à la cohésion nationale ont été de nouveau interrogés lors des attentats de l'automne 2015. Au final, quelles sont leurs pratiques ? Comment se construisent-elles et comment varient-elles au sein d'une catégorie d'âge socialement hétérogène ? Comment les causes qu'ils et elles choisissent et les formes d'action associées nous permettent de saisir leur rapport au pouvoir et à son exercice ? Quels espaces de pouvoir inventent-ils ou tentent-ils d'intégrer ? Quels sont les effets de leurs engagements sur leurs parcours, mais également sur les territoires et les espaces dans lesquels ils prennent corps ? Dans quelle mesure les politiques de citoyenneté, et plus globalement les politiques publiques qui s'adressent à eux cherchent-elles à leur donner un pouvoir d'agir et contribuent à leur émancipation. Ne constituent-elles pas, à l'inverse, des formes renouvelées de gouvernement de cette population ?

Une session conjointe avec le RT 21 « Mouvements sociaux » portera spécifiquement les jeunes comme acteurs majeurs des sociétés contemporaines. Ainsi on cherchera s'interroger sur l'initiative des jeunes dans des mouvements de contestation ou de production alternatives aux pouvoirs publics et aux institutions. Comment les formes récentes de mobilisation observées à l'échelle internationale contribuent-elles à interroger les notions d'engagement, de participation, d'(alter)activisme ? En s'interrogeant sur les modalités mises en œuvre, il s'agira de penser la place des réseaux sociaux et des réseaux plus traditionnels utilisés dans les actions collectives ? Plus spécifiquement sur les jeunes impliqués, on cherchera à comprendre qui sont ces « jeunes » (sexe, classe, territoire, âge, origines, socialisation politique / associative...) et en quoi ces mouvements contribuent à redéfinir la catégorie « jeunesse ».

Axe 2 : Savoir et pouvoir sur la jeunesse

Cet axe propose d'analyser les liens qui existent et qui se jouent entre les chercheur·e·s, notamment les sociologues de la jeunesse, les institutions et les acteurs de la jeunesse (professionnels, politiques, associations de jeunes, jeunes). Il s'agit de s'intéresser tout à la fois à la façon dont émergent les problématiques sur la jeunesse, dont s'élaborent et se mènent les travaux, dont sont utilisés les résultats des recherches. Comment s'organisent ces liens ? Des mécanismes d'allers et retours existent aussi bien au niveau national qu'europpéen (Cicchelli, Pugeault-Cicchelli, 2006 ; Loncle, 2010). Le livre Blanc de la Commission européenne, le rapport Charvet, le Livre Vert, l'actuelle Priorité jeunesse rendent compte d'usages réguliers des expertises sociologiques. Les grandes orientations des politiques de jeunesse, les problèmes publics qui résultent, pour partie, des réflexions sur la jeunesse sont indéniablement instruites, entre autres, par la sociologie de la jeunesse. Mais après ? Peut-on réellement soutenir que ces expertises sociologiques sont relayées dans la décision et la mise en œuvre ? Il s'agit ici de questionner l'interface entre savoirs et décisions. Qu'en est-il ? Existe-t-il et doit-il exister une continuité entre expertise, décision et mise en œuvre ? Ces relations se jouent-elles de la même façon selon les acteurs et selon les territoires : acteurs de la sphère politique ? acteurs des mondes professionnels de la jeunesse ? organisations de jeunesse et d'éducation populaire ? Comment ces différents acteurs collaborent-ils avec les chercheur·e·s et s'approprient-ils les résultats des recherches développées ? Les travaux en sociologie de la jeunesse orientent-ils l'évolution des regards sur la jeunesse, les dispositifs d'action publique, les pratiques professionnelles des acteurs de terrain ? Récemment des expérimentations de recherche ont mobilisé les jeunes comme co-chercheur·e·s, en quoi cela influe-t-il sur les protocoles de recherche et la construction des objets d'études ? Ces travaux se trouvent-ils en concurrence avec d'autres disciplines ou d'autres types d'expertise ? Ou au contraire, les commandes publiques, par le système des appels d'offres, façonnent-elles les orientations de recherche et contribuent-elles à resserrer les interrogations des chercheur·e·s ?

Axe 3 : Adolescences, rapports aux systèmes normatifs, rapports aux pouvoirs

Cet axe, plus singulier, propose de s'interroger sur l'adolescence (Thiercé, 1999 ; Cuin, 2011 ; Singly, 2006) qui, habituellement comprise comme une subdivision ou un « sous-champ » de la sociologie de la jeunesse, fait l'objet de travaux relativement récents en sociologie pour tenter de revenir sur ses contours, ses spécificités, sa définition (Pasquier, 2005 ; Barrère, 2011 ; Portier-Lecoq, 2009 ; Mardon, 2015), et plus généralement sur la construction de cette notion dans l'espace public (histoire de la notion, exportation des sciences médicales et de la psychologie vers les sciences sociales, etc.). S'il y a consensus sur l'idée selon laquelle la jeunesse renvoie à des catégories socio-démographiques hétérogènes qui expliquent son utilisation plurielle de plus en plus fréquente (Amsellem-Mainguy, Timoteo, 2012 ; Labadie (dir), 2012, 2014) l'adolescence pourrait faire l'objet d'une remise en question critique de son homogénéité, qui s'explique pour partie par une vision réductrice de la fameuse « crise » que les individus traverseraient pendant cette période, et par son usage de sens commun, la renvoyant à une figure singulière de la jeunesse. Il s'agira ici de chercher à voir en quoi la sociologie peut contribuer à une définition de l'adolescence et plus particulièrement comment, à partir d'une rupture avec la construction de l'adolescence comme un phénomène psychosociologique déterminé et déterminant, les travaux sur les adolescent·e·s (ou les politiques publiques qui leurs sont destinées) permettent d'éclairer le concept de « jeunesse » (Vuattoux, 2014 ; Balleys 2015). Au-delà donc d'une lecture autour de la « crise » ou des « problèmes existentiels » que les individus rencontrent à cette période de la vie, il s'agira ici de s'intéresser aux façons d'être, d'agir, de penser des adolescent·e·s par rapport aux normes parfois contradictoires, et à la manière dont les jeunes se réapproprient une notion qui leur est apposée par les institutions qui affichent parfois l'adolescence comme une de leurs priorités (cf. les politiques de santé publique en direction spécifiquement des adolescents, tout comme les politiques éducatives par exemple). Autrement dit, les contributions attendues s'interrogeront sur le rapport (spécifique ou non) des adolescent·e·s aux systèmes normatifs, aux institutions, aux politiques de jeunesse, aux rapports sociaux de sexe, de classe, de race, mais aussi de territoire. Y-a-t-il, par exemple, des spécificités dans le rapport que les adolescent·e·s entretiennent avec les institutions (école, famille, religions...), leur groupe de pairs et les réseaux sociaux... De manière transversale, il s'agira donc de s'intéresser aux rapports de pouvoirs dans lesquels sont inscrit·e·s les adolescent·e·s.

Une session conjointe avec le RT 33 « Familles » se focalisera sur les enjeux de la famille à l'adolescence. Quelles évolutions peut-on constater dans les relations intergénérationnelles et intrafamiliales qui mettent en scène des adolescents et leurs familles ? Que nous apprend une analyse des relations familiales dans une perspective de rapports de pouvoirs entre les individus ? Quels enseignements tirer de l'encadrement des comportements des adolescents et adolescentes par les familles et les politiques publiques ? Du côté des normes familiales, on peut s'interroger à la fois sur les modes de transmission et sur leur contenu, y a-t-il des normes spécifiquement dédiées aux adolescents ? Quelles variations d'enjeux de pouvoirs dans les familles peut on observer selon le genre, l'âge (des parents et/ou des adolescent·e·s), la composition de la fratrie, le territoire ou encore les classes sociales...

Références :

- Amsellem-Mainguy Y, Timoteo J, 2012, *Atlas des jeunes en France*, Paris, Autrement
- Balleys C., 2015, *Grandir entre adolescents. À l'école et sur internet*, Presses polytechniques et universitaires romandes
- Barrère A., 2011, *L'éducation buissonnière. Quand les adolescents se forment par eux-mêmes*, Armand Colin
- Becquet V. (dir.), 2014, *Jeunesses engagées*, Syllepse.
- Becquet V. 2012, « Politiques de citoyenneté : constats, finalités et outils », dans V. Becquet, P. Loncle et Van de Velde C., dir., *Politiques de jeunesse : le grand malentendu*, Champ social, coll. Questions de société, p. 165-186.
- Cicchelli V., Cicchelli-Pugeault C., 2006, « Les recherches sociologiques sur la jeunesse en France et leurs liens avec les préoccupations politico-administratives », *Papers*, n°79, p.101-120.

- Cuin C.H., 2011, « Esquisse d'une théorie sociologique de l'adolescence », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], 49-2
- Gallant N., Garneau S. (dir.), 2016, *Les jeunes et l'action politique. Participation, contestation, résistance*, Presses de l'Université Laval.
- Ion J. 2012, *S'engager dans une société d'individus*, Armand Colin.
- Labadie F. (dir), 2012, Inégalités entre jeunes sur fond de crise. Rapport de l'observatoire de la jeunesse 2012, La Documentation française
- Labadie F. (dir), 2014, Parcours de jeunes et territoires. Rapport de l'observatoire de la jeunesse 2014, La Documentation française
- Loncle P., 2010, *Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l'intégration*, PUR.
- Loncle P., 2008, *Pourquoi faire participer les jeunes ? Expériences locales en Europe*, L'Harmattan.
- Mardon A., 2015, « Sociabilité, construction du corps et de l'apparence dans le devenir collégien. », in Marie-Hélène Jacques (dir.), *Les transitions en contexte scolaire*. Presses Universitaires de Rennes
- Marlière, É., 2008. *La France nous a lâchés ! Le sentiment d'injustice chez les jeunes des cités*, Paris, Fayard.
- Mathieu L., 2012, *L'espace des mouvements sociaux*, Editions du Croquant.
- Pasquier D., *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Paris, Ed. Autrement (Coll. « Mutations » 235), 2005
- Pleyers G., Capitaine B. (coord.), 2016, « Jeunes alteractivistes : d'autres manières de faire de la politique ? Perspectives internationales » (dossier), *Agora débats/jeunesses*, n°73.
- Portier Le-Cocq F., 2009, *Sexualité et maternité des adolescentes. Voix anglaises et écossaises*, PUR
- Singly F. de, 2006, *Les adonaissants*, Armand Colin
- Vuattoux A., 2014, « Adolescents, adolescentes face à la justice pénale », *Genèses*, n°97, décembre, p.47-66

Proposition de communications à envoyer avant le 20 janvier 2017

Après avoir précisé l'axe dans lequel elles s'inscrivent, les propositions de communications, d'une page maximum (environ 3.500 caractères, bibliographie et espaces compris), devront présenter la problématique traitée, la méthodologie et les données mobilisées et les principales questions, voire les principaux résultats, qui seront présentés lors du congrès.

Les auteur·e·s sont également invité·e·s à préciser leur nom, leur statut, leur affiliation et leurs coordonnées. Les contributions de doctorant·e·s et jeunes chercheur·e·s sont encouragées.

Envoi des propositions :

Les propositions doivent être adressées sous fichier word à Yaëlle Amsellem-Mainguy, Valérie Becquet, Arthur Vuattoux : afs.jeunesse@gmail.com, elles seront examinées par l'ensemble des membres du bureau du RT 15.

Pour les propositions conjointes axe 1 avec le RT 21 « Mouvements sociaux » merci d'ajouter Geoffrey Pleyers (Geoffrey.Pleyers@uclouvain.be)

Pour les propositions conjointes axe 3 avec le RT 33 « Famille » merci d'ajouter Elsa Ramos (elsa.ramos@free.fr)

Membres du bureau RT 15 : Yaëlle AMSELLEM-MAINGUY, Valérie BECQUET, Isabelle LACROIX, Léa LIMA, Patricia LONCLE, Eric MARLIÈRE, Emmanuelle MAUNAYE, David SUDRE, Guillaume TEILLET, Arthur VUATTOUX.